

LE MATZ

Neutralisation de drainage en zone humide comme mesure compensatoire à l'aménagement d'une 2x2 voie

MARTIGNÉ-FERCHAUD (35) | BRETAGNE

**FICHE D'IDENTITÉ**

Type de milieu	Prairie humide
Début des travaux /durée	Mars 2017 / 1 an et 8 mois
Superficie	7,6 ha
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone humide de bas fond en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Mesure compensatoire
Maître d'ouvrage	Département d'Ille-et-Vilaine
Maître d'œuvre	Département d'Ille-et-Vilaine
Propriétaire	Département d'Ille-et-Vilaine
Gestionnaire	Département d'Ille-et-Vilaine
Réalisation des travaux	Pigeon Terrassements

**Objectifs**

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Amélioration du fonctionnement de la zone humide
- Favoriser la biodiversité

**Contexte**

Dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de l'axe « Bretagne-Anjou », près de 7 kilomètres de voies supplémentaires ont été mis en service avec l'ouverture de la section Retiers à Martigné-Ferchaud en janvier 2017. Au total, ce sont 22 200 m² de zones humides qui ont été impactées par le projet. Le Département s'est donc engagé à récréer 32 100 m² de zones humides à proximité de l'ouvrage.

Dans ce cadre, le site concerné par les travaux de restauration est celui du Matz. Il est composé de plusieurs prairies et se

situe dans un contexte rural. Ce site présentait un potentiel intéressant, notamment en raison de la présence d'un réseau de drainage agricole important.

L'OBF, la DDTM 35, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon, la FDPPMA 35 et l'entreprise Pigeon Terrassements ont été sollicités pour leurs connaissances et expertises techniques dans le cadre de ce projet.

**Travaux****1 Suppression de drainage**

Objectif : Retrouver un niveau de nappe compatible avec le développement d'une zone humide.

Mise en œuvre : Tranchée réalisée en travers de la parcelle et suppression de drains en les suivant à partir de la tranchée à l'aide d'une dent de dérofrage.

2 Modification de la géométrie, de la sinuosité et du matelas alluvial de l'affluent du ruisseau du Matz

Objectif : Améliorer la fonctionnalité de la zone humide et la qualité de l'eau.

Mise en œuvre : Création d'un lit emboité sinueux à travers la parcelle en lieu du lit rectiligne encaissé.

3 Crédit à la création d'une mare et de dépressions

Objectif : Créer des habitats aquatiques favorables aux amphibiens.

Mise en œuvre : 1 200 m² de dépressions et une mare de 100 m² ont été creusées au bulldozer.



Suivi

Les suivis prévus dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- Une évaluation des fonctions de la zone humide réalisée une fois durant l'hiver de l'année n+1 après les travaux ;
- Un suivi de la flore, des amphibiens, et des reptiles, réalisés durant les années n+1, n+2, n+5 et n+10 après les travaux ;
- Un suivi des chiroptères, réalisé durant les années n+1, n+3 et n+5 après les travaux.

Lors de ces suivis, le Département observe aussi d'autres espèces comme les odonates et les petits mammifères (hors chiroptères). Un suivi spécifique est également prévu pour le Campegnol amphibie. Les suivis sont réalisés conjointement par le Département d'Ille-et-Vilaine et l'association Bretagne Vivante.

SITUATION INITIALE



VUE AÉRIENNE APRÈS LES TRAVAUX



SITUATION APRÈS LES TRAVAUX



CONTRAINTE & SOLUTIONS

Difficultés de conception : comme il s'agit d'un projet de compensation, un arrêté a été émis par les services de l'Etat, qui ont suivi les recommandations d'un bureau d'étude, mais qui était très générique, sans plan d'exécution. Des discussions avec les différentes structures citées en introduction ont du être menées pour aboutir à des propositions plus concrètes.

Difficultés techniques : l'agriculteur n'ayant pas fourni le plan de récolelement des drains, il a été difficile de tous les trouver. Le passage sous la route ne permettant pas l'aménagement d'un cours non encaissé, le calage des niveaux du cours d'eau a été contraint. Un lit emboîté a alors été réalisé, garantissant une concentration des écoulements à l'étiage et une zone limitée de débordement. L'effet drainant par rapport à la zone humide reste effectif. Des difficultés ont aussi été rencontrées pour trouver un agriculteur intéressé par la fauche du site dans un contexte alentour céréalier.

Bilan - 6 ans après travaux

Selon les suivis réalisés par le CBNB et Bretagne Vivante, le site présentait en 2020 des communautés végétales non stabilisées, opportunistes, mélangeant plusieurs cortèges d'espèces correspondant notamment à des végétations prairiales méso- à hygrophiles. On observe des espèces eutrophes et oligotrophes en mélange, du fait du passé cultural de la parcelle. En l'absence de gestion, des espèces ligneuses, telles que les ronces (*Rubus sp.*), l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ou le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*) se sont aussi installées. Les mares ont été colonisées par différentes espèces de batraciens dont la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), la Grenouille verte (*Pelophylax sp.*) et la Rainette verte (*Hyla arborea*) qui y assurent leur reproduction. Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) y sont présents sans trace de reproduction en 2021.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION (HT) Plus de 38 000 €

Contacts

Antonin Jules
Service patrimoine naturel
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
Antonin.jules@ille-et-vilaine.fr
Tél. 02 99 02 41 08 - 06 58 30 32 09
Mise à jour : juillet 2025



Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :



Rannvro
BREIZH



PREFET
DE LA REGION
BRETAGNE



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



SERVICE
CIVIQUE